

Lille, le 20 février 2020

A l'attention de l'association de protection animale L214 - Éthique & Animaux

Madame, Monsieur,

C'est avec une grande attention que j'ai pris connaissance de votre appel en faveur d'une « ville pour les animaux ».

Partageant votre préoccupation en faveur du bien-être animal, et plus généralement, en faveur d'une ville durable et apaisée, je souhaite vous faire part de mon engagement sur les éléments suivants :

En ce qui concerne la restauration collective : depuis plusieurs années, nous avons dans les crèches et écoles lilloises développé progressivement le bio et le local, atteignant 21% de bio et 31% de local dans les menus que nous proposons aujourd'hui aux enfants. Nous voulons aller plus loin dans les années à venir et visons ainsi les 100% de bio et local en 2026. Nous proposons déjà 50 % de menus végétariens par semaine pour tous les enfants. Il ne s'agit pas de plats alternatifs sur la base du volontariat mais bien de menus pensés dans leur globalité et proposés à l'ensemble des enfants. Les chefs de la cuisine centrale de la Ville ont été formés à l'élaboration de menus variés et ils ont beaucoup de succès auprès des enfants. Prendre ces habitudes dès le plus jeune âge, pour sa santé et pour l'environnement est une nécessité. Nous maintiendrons ces deux repas végétariens par semaine, qui ont été distingués en septembre 2019 par l'écharpe verte de Greenpeace.

Sur l'interdiction des animaux sauvages dans les cirques, nous avons adopté au Conseil municipal du 5 avril 2019 un vœu en faveur du retrait des animaux sauvages dans les cirques, précisant que Ville utilisera « le cas échéant les moyens légaux qui existeront pour dissuader les cirques exploitant des animaux sauvages d'exercer sur son territoire. » Nous travaillons ainsi avec les professionnels du monde circassien et experts afin de poursuivre le retrait des animaux sauvages dans les cirques et de veiller aux conditions de vie des animaux. Nous soutenons par ailleurs les modèles alternatifs de cirque existants sur le territoire.

Sur les animaux de compagnie, la Ville de Lille met déjà en œuvre aujourd'hui une politique de stérilisation des chats errants, en lien avec les associations de protection animale.

Pour ce qui est de la chasse, le territoire de la Ville de Lille ne comporte pas de zone de chasse, et n'a pas vocation à le devenir.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and horizontal strokes, positioned above the name Martine Aubry.

Martine Aubry